



Commune de
Corminboeuf

Contrat de location Cabane de Verdilloud

Date de la location :

Nom et prénom :

Raison sociale :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Montant encaissé : CHF 200.00 CHF 270.00

Espèce
Carte

Date du paiement :

Par sa signature, le locataire confirme avoir pris connaissance des conditions de location et s'engage à en respecter tous les points sans restriction.

Ainsi fait à Corminboeuf, le

Signature du locataire :

Signature de la commune :

.....

.....

Laisser libre svp

	Date	Visa
<input type="checkbox"/> Calendrier location mis à jour		

Conditions de location de la CABANE DE VERDILLOUD

Locataire Toute personne majeure inscrite au contrôle des habitants de la commune ainsi que les sociétés culturelles et sportives locales peut louer la cabane de Verdilloud au tarif de CHF 200.- pour une journée.

Toute personne majeure n'étant pas domiciliée dans la commune peut louer la cabane au tarif de CHF 270.- pour une journée.

Ayant droit La cabane est accessible en voiture et il y a des places de parc en suffisance.

Clés La remise de la clé se fait à l'administration communale 1 à 2 jours avant la location, selon l'horaire d'ouverture. Après la location, la clé devra être déposée dans la boîte aux lettres de l'administration ou directement rendue au guichet.

Le trousseau de clés comporte 4 clés : - entrée principale, - interrupteur général d'électricité, si besoin (à l'entrée à droite), - tableau électrique à l'arrière de la cabane (en cas de coupure du courant), - coffre à bois et container.

Horaires La cabane est mise à disposition pour une durée de 22 heures, soit de 9h00 le jour de la location à 7h00 le lendemain matin. **Il est strictement interdit de déposer du matériel dans la buvette en dehors de cet horaire.**

Matériel La buvette permet de recevoir 40 personnes attablées. La vaisselle et les couverts sont prévus en conséquence.

Il y a une cuisine agencée avec un four et des plaques vitrocéramiques, un frigo, un congélateur à compartiment et un lave-vaisselle.

La cheminée intérieure peut être utilisée pour chauffer la cabane **mais en aucun cas pour y faire des grillades**, le barbecue avec sa grille est à l'extérieur.

Du bois est à disposition à l'entrée de la cabane, dans un coffre accessible avec la clé du container.

La cabane possède deux toilettes réparées. Elle est munie de radiateur électrique. Des tables d'extérieur sont également à votre disposition.

Nettoyage La cabane sera rendue rangée et nettoyée pour 7h00 le lendemain. Deux linges de cuisine, une patte, un balai, une serpillère ainsi que des produits de nettoyage sont mis à disposition. La porte principale sera fermée à clé.

S'il devait être constaté, lors du contrôle, que la cabane n'a pas été rangée ni nettoyée convenablement, les frais de nettoyage seront facturés en sus.

Seuls les sacs poubelles noirs peuvent être déposés dans le container. Le verre et le pet sera repris par le locataire de la cabane.

Les mégots de cigarette et les déchets jonchant le sol à l'extérieur devront être ramassés.

Paiement Le paiement se fait à l'administration communale, à la signature du contrat de location.

Une annulation est possible sans frais **au plus tard un mois** avant la date de location. Passé ce délai, le montant total de la location est dû.